



Collège Sainte-Marcelline

9155, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec) H4K 1C3 – Tél. : (514) 334-9651

college.marcelline.qc.ca

Communiqué de presse

Cynthia Fusco du Collège Sainte-Marcelline reçoit une mention d'honneur au concours « La Justice a bonne mine » organisé par le Barreau de Montréal



Montréal, le 1 avril 2015 – Le Barreau de Montréal a tenu son 28^e concours annuel de composition sur un thème juridique, à l'intention des étudiants de Montréal. Le thème était: "La vérité, toute la vérité et rien que la vérité: peut-on mentir?"

Cynthia Fusco élève de 5^e secondaire au Collège Sainte-Marcelline, qui vise une carrière en droit, a reçu une mention d'honneur pour la qualité du texte qu'elle a présenté dans le cadre de la 28^e édition du concours annuel de composition organisé par le Barreau.

Le Collège Sainte-Marcelline remercie le Barreau de Montréal de donner cette belle occasion aux élèves d'éveiller leur talent dans ce domaine.

Voici le texte de notre élève Cynthia Fusco :

La vérité, toute la vérité et rien que la vérité: peut-on mentir ?

« Dans notre société actuelle, nous semblons avoir de la difficulté avec la vérité. Mentir semble devenir quelque chose de très commun que tout le monde fait. C'est un moyen que nous avons adopté, dès un très jeune âge, pour nous protéger. Nous devrions alors nous poser la question, chers citoyens, si nous pouvons nous permettre de mentir. Selon moi, je trouve que l'on peut mentir. Dans le texte qui suit, je vais appuyer mon opinion avec divers arguments pour vous aider à mieux comprendre mon point de vue.

Premièrement, je trouve qu'on peut mentir puisque c'est dans la nature humaine de mentir. Cette théorie a été prouvée par des chercheurs de l'American Association for the Advancement of Science qui, après de nombreuses études, ont pu prouver que mentir fait effectivement partie de la nature humaine. Nous mentons tout le temps pour plein de choses. Depuis que nous sommes tout petits, nos parents nous disent que ce n'est pas bien de mentir, mais ils le font eux-mêmes. Nous aussi, nous avons adopté cette mauvaise habitude. Donc, en créant des lois qui disent que nous devons dire la vérité en tout temps, nous nous opposons à ce qui est naturel pour l'humain. Nous demandons donc à nos citoyens de faire quelque chose qui est impossible. En somme, c'est pourquoi je trouve que, dans notre société actuelle, nous pouvons mentir.

Deuxièmement, nous pouvons mentir puisque ceux qui sont supposés nous donner l'exemple le font aussi. Ce sont les avocats et les politiciens qui connaissent les lois mieux que de simples

citoyens, mais ils se permettent de mentir pour avoir ce qu'ils veulent : du pouvoir. Par exemple lors du procès R. C. Hébert en 1989, l'appelant a été accusé d'avoir fait un faux témoignage. De plus, un article sorti en 2011 de the Globe and Mail démontre comment Jean Charest qui accuse M. Bellemare d'avoir nui à sa réputation en mentant, va avoir de la difficulté à gagner sa cause puisque : « Des accusations de mentir dans l'Assemblée Nationale sont assez fréquentes et se font presque chaque jour », selon Norman Delisle, journaliste à la retraite . Enfin, nous pouvons nous permettre de mentir puisque dans notre système politique québécois, cela semble être normal.

Troisièmement, nous pouvons nous permettre de mentir puisque la vérité a plusieurs facettes. Mentir semble devenir un art surtout en politique. Il faut se demander jusqu'où s'étire la vérité. Plusieurs avocats et politiciens semblent avoir perfectionné l'art de tordre la vérité. Ils étirent la vérité tellement que cela devient un gros mensonge inspiré de vrais faits. Il faut juste prendre l'exemple de Patrick Charaudeau qui a publié un article sur L'art de mentir en politique. Chaque parole que prononce un menteur a été parfaitement sélectionnée pour ne pas être trouvé coupable. Cette nouvelle approche dans notre société a causé le manque de confiance envers notre système politique. En conclusion, nous pouvons mentir puisque cela est présent même chez les personnes qui nous représentent en politique.

Finalement, nous pouvons mentir puisque cela fait partie de la nature humaine, les politiciens et avocats le font tout le temps et la vérité a plusieurs définitions. Quand nous y pensons, la réponse a toujours été là, même sans cette analyse. Nous nous sommes déjà permis de mentir. N'est-ce pas incroyable ? »

Fondé en 1961, le Collège Sainte-Marcelline, un établissement privé situé sur les bords de la Rivière-des-Prairies dans l'ouest de Montréal, offre l'enseignement préscolaire et primaire pour garçons et filles et l'enseignement secondaire pour filles. Dans un cadre enchanteur, le Collège ouvre ses portes aux élèves de toute origine désirant acquérir de solides connaissances et compétences dans un milieu chaleureux, stimulant et familial. Le Collège est reconnu autant pour l'excellence académique de ses élèves que pour leur implication humanitaire et sociale.

– 30 –

Pour plus d'information :
Sœur Martine Dalpé
Directrice du secondaire
Téléphone : (514) 334-9651